

**UNION CONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

.....  
**La Commission**  
.....

Département de la Sécurité Alimentaire, de  
l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement  
.....

Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE)



---

## ***Rapport Général des Travaux sur l'Atelier Régional sur le Développement du Tourisme dans le Complexe WAPO et sa Périphérie***

**\*\***

CTS/CM 2014, Ouagadougou, Burkina Faso



---

***Février 2014***

## Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Cérémonie d'Ouverture .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Déroulement des travaux.....</b>	<b>6</b>
<b>2.1. Travaux de la première journée .....</b>	<b>6</b>
2.1.1. Les Présentations.....	6
2.1.1.1. Tourisme, conservation et gestion des aires protégées du complexe WAPO	7
2.1.1.2. Politique Commune du Tourisme au sein de l'UEMOA .....	7
2.1.1.3. Projet de développement durable du tourisme dans un réseau de parcs transfrontaliers et aires protégées en Afrique de l'ouest.....	8
2.1.1.4. Plan d'action de l'UEMOA /OMT de Formation Touristique et Hôtellerie .....	8
2.1.1.5. Présentation du Plan d'action du Projet Régional du Développement du Tourisme dans un réseau d'aires protégées transfrontalières en Afrique de l'ouest sous l'égide de l'OMT .....	9
2.1.1.6. Tourisme Régional du WAP Flux touristique et Recettes .....	9
2.1.1.7. Programme écotourisme d'AFAUDEB.....	9
2.1.1.8. Problématiques du tourisme dans les Aires Protégées, Leçons de Nazinga et d'ailleurs .....	10
2.1.2. Points de discussion et d'échanges .....	11
<b>2.2. Travaux de la deuxième journée.....</b>	<b>12</b>
<b>2.3. Travaux de la Troisième journée .....</b>	<b>14</b>
2.3.1. Résultats des travaux du Groupe 1 .....	14
2.3.2. Résultats des travaux du Groupe 2 .....	24
<b>2.4. Recommandations de l'atelier.....</b>	<b>25</b>
<b>III. Leçons apprises.....</b>	<b>28</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>29</b>

## INTRODUCTION

L'atelier régional sur le développement du tourisme dans le Complexe des Parcs "W", d'Arly, Pendjari et Oti-Mandouri Kéran (WAPO) et sa périphérie s'est déroulé du 5 au 7 février 2014 dans la salle de réunion SABCE de Pacific Hôtel de Ouagadougou au Burkina Faso.

Cet atelier est Organisé par le Bureau de Coordination Générale (BCG) du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) en collaboration avec le Projet OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) de «développement du tourisme durable dans les Aires Protégées de la région Ouest-africaine» et les Départements en charge de l'Environnement et du Tourisme de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Il a rassemblé tous les principaux acteurs concernés par la problématique d'exploitation touristique dans les Aires Protégées (AP) du complexe WAPO, notamment l'UEMOA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Européenne (UE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les Représentants des administrations nationales en charge des Aires Protégées (AP) et du tourisme du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, et du Togo, les Responsables Régionaux et Nationaux du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE), les représentants des professionnels du Tourismes et de l'hôtellerie de ces quatre (4) pays, les représentants des projets et programmes et ONG qui y interviennent.

L'atelier a pour objectif :

- d'évaluer les conditions de développement du tourisme dans les Aires Protégées du Complexe WAPO en conformité avec les politiques en vigueur ;
- d'élaborer une feuille de route pour une opérationnalisation des actions dans le cadre de la politique commune du tourisme et du Programme de Développement du Tourisme (PRD TOUR) dans l'espace UEMOA ;
- d'élaborer et mettre à jour les fiches de projets dans le cadre du projet OMT et de responsabiliser les différents acteurs et parties prenantes.

## I. Cérémonie d'Ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Commissaire de l'UEMOA en charge du département de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, des mines et de l'environnement (DSAAME) en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (SG/ME/DD) du Burkina Faso, du Représentant du Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso, de la Représentante Résidente du Bureau Pays du PNUD Burkina Faso, et de plusieurs invités.

Quatre (4) interventions ont marquées cette cérémonie. Il s'agit du mot introductif de la Représentante Résidente du Bureau Pays du PNUD Burkina Faso, Mme Ingrid CYIAMANA, du mot du Représentant du Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso, du mot de bienvenue de M. Lambert OUEDRAOGO, SG/ME/DD et de l'allocution d'ouverture du Commissaire de l'UEMOA en charge du département de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, des mines et de l'environnement.

Mme Ingrid CYIAMANA s'est félicitée de la tenue de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre du défi de la dynamique régional à laquelle les quatre (4) pays (Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo), et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se sont engagés depuis quelques années. Elle s'est réjouie des vraies opportunités à saisir pour faire des Parcs du WAPO, un patrimoine pour les générations à venir.

Le Représentant du Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso dans son intervention, a renouvelé l'engagement de son institution à soutenir les efforts de conservation de la biodiversité du complexe WAPO. Il a souligné le rôle prépondérant de l'UEMOA sur les visées de la conservation avant de noter que cette dernière c'est-à-dire la conservation n'a de sens que si elle a un lien avec la population locale. Par conséquent, il a fait remarquer que le Complexe WAPO est un site unique par excellence en Afrique de l'Ouest où l'intégration des besoins socio-économiques des populations riveraines commence à être une réalité à travers la Composante 3 du PAPE.

Le SG/MEDD, après avoir présenté les excuses du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (ME/DD) empêché en raison de son calendrier très chargé, s'est réjoui de la tenue de cet atelier régional à Ouagadougou et a exprimé toute sa

satisfaction pour leur implication dans la mise en œuvre du PAPE. Il a ensuite ajouté que c'est dans un esprit de confiance et de coopération à tous les niveaux et avec l'ensemble des parties prenantes que le tourisme durable et le tourisme responsable pourraient être développés dans nos Etats membres. Le SG/ME/DD a en aussi rappelé que le tourisme durable dans le complexe WAPO, permet d'instaurer un dialogue entre les détenteurs de trois valeurs : le progrès économique, la préservation de la biodiversité et la vie des communautés riveraines.

Il a enfin conclu son intervention en attirant l'attention des participants sur le fait que par son caractère transversal, le tourisme durable influe directement sur l'environnement et le développement des terroirs et à recommander, au-delà des politiques d'aller vers la mise en œuvre d'activités concrètes sur le terrain aux bénéfiques des populations riveraines du Complexe WAPO.

Le Commissaire de l'UEMOA en charge du département de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, des mines et de l'environnement dans son allocution d'ouverture a d'abord, au nom de Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, transmis aux plus hautes Autorités Burkinabès en l'occurrence, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, toute sa profonde reconnaissance pour son soutien constant aux organes de l'Union dans le cadre de la réalisation de leurs projets et programmes communautaires. Il a ensuite remercié le peuple et le gouvernement burkinabé pour leur constante sollicitude à l'égard de ladite Commission.

Le Commissaire de l'UEMOA, a indiqué que le complexe WAPO, de par son riche patrimoine naturel et culturel, présente un fort potentiel de développement, notamment touristique, qui demeure sous - exploité.

Il a ajouté que le développement du tourisme des parcs permet, non seulement d'avoir des retombées économiques et sociales favorables pour les communautés locales, mais également de renforcer la sensibilisation et le soutien à la conservation de la biodiversité. Allié écologie et économie, prouve aisément que la conservation de la nature et le tourisme ne doivent pas être considérés comme des forces opposées, mais plutôt complémentaires, pour aller de pair et se renforcer mutuellement.

C'est pourquoi, le Commissaire de l'UEMOA en charge du DSAAME a invité les participants, à focaliser leurs réflexions sur le tourisme durable du complexe WAPO

pour une exploitation optimale de son patrimoine biologique, un respect de l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil et une répartition équitable des bénéfices.

Pour terminer, le Commissaire de l'UEMOA en charge du DSAAME a rassuré les participants de cet atelier que la Commission de l'UEMOA continuera à soutenir toutes les initiatives en faveur d'une bonne gestion de notre riche patrimoine naturel régional, tout en réitérant à l'endroit des partenaires au développement, la gratitude et la reconnaissance de la Commission de l'UEMOA pour leur contribution à la réalisation de leurs chantiers communautaires. Il a enfin décerné une mention spéciale à l'Union Européenne, pour son soutien significatif, sans cesse renouvelé, à leurs programmes et projets régionaux avant de souhaiter, l'engagement de pérenniser ces rencontres régionales pour une meilleure gestion de nos Aires Protégées.

## **II. Déroulement des travaux**

### **2.1. Travaux de la première journée**

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de l'atelier ont démarré par une présentation générale (noms, prénoms et structures représentées) des participants à travers un tour de table.

Un présidium pour diriger les travaux a ensuite été mise en place. Il est composé ainsi qu'il suit :

1. **Président** : BABIO El-Kir Moudachirou, Directeur du développement et de la Promotion touristique du Bénin ;
2. **1<sup>er</sup> Rapporteur** : HALILOU MALAM GARBA Hamissou, Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGE/EF), Niger;
3. **2<sup>ème</sup> Rapporteur** : OUEDRAOGO Kassoum, INADES Formation / RONGEAD, Burkina Faso ;
4. **3<sup>ème</sup> Rapporteur** : M. N'PO Tissama, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo ;
5. **Facilitateur** : KANE Cheikh Tidiane, Coordonnateur Régional PAPE / UEMOA.

Après la mise en place du bureau de séance, le programme indicatif de travail de l'atelier a été examiné, amendé et adopté par les participants.

#### **2.1.1. Les Présentations**

Les travaux de l'atelier régional sur le développement du tourisme dans le complexe WAPO et sa périphérie se sont poursuivis dans la première journée par une série de sept (7) présentations faites par des personnes ressources afin de permettre aux participants d'être au même niveau d'information sur la thématique tourisme au niveau régional.

#### **2.1.1.1. Tourisme, conservation et gestion des aires protégées du complexe WAPO**

Cette présentation a été faite par M. Cheikh Tidiane KANE, Coordonnateur Régional PAPE / UEMOA. Neuf (9) points ont été évoqués dans cette présentation. Il s'agit de :

1. Généralités sur l'UEMOA et la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement (PCAE) ;
2. Problématique du tourisme et de conservation des AP ;
3. Analyse de l'existant du potentiel du WAPO ;
4. Généralités sur le PAPE ;
5. Ressources touristiques du WAPO ;
6. Contraintes et difficultés de mise en tourisme du complexe WAPO ;
7. Promotion du produit touristique WAPO ;
8. Actions marketing envisagées ;
9. Résultats attendus de l'Atelier.

L'objectif global de cette présentation est de permettre aux participants de comprendre toute la dynamique régionale engagée par les principaux acteurs pour la conservation des Aires Protégées du Complexe WAPO sous l'égide de l'UEMOA.

#### **2.1.1.2. Politique Commune du Tourisme au sein de l'UEMOA**

Cette thématique a été présentée par M. DIASSO Gustave, Directeur du Tourisme de l'UEMOA. Elle s'est axée sur quatre (4) principaux points à savoir :

1. Contexte et conclusions du diagnostic du tourisme dans l'UEMOA ;
2. Enjeux et défis du tourisme dans l'espace communautaire ;
3. Orientations de la politique commune du tourisme ;
4. Le PRD TOUR.

L'objectif de cette présentation est de permettre aux participants d'appréhender la politique régionale du tourisme portée par l'UEMOA, son imbrication et son impact sur le développement du tourisme dans le complexe WAPO et sa périphérie à travers notamment le Projet PRD TOUR.

### **2.1.1.3. Projet de développement durable du tourisme dans un réseau de parcs transfrontaliers et aires protégées en Afrique de l'ouest**

Présentée par M. SAKO Mohamed, Coordonnateur du projet OMT, cette présentation rentre dans le cadre du Renforcement et Promotion de la Coopération Touristique sous Régionale au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine pour accroître les parts de marché du Tourisme et ses effets positifs sur les populations. Elle a tourné autour des cinq principaux points suivant :

1. Contexte ;
2. Parcs et aires protégées concernées par le projet ;
3. Objectifs ;
4. Etapes clés de mise en place du projet ;
5. Développements récents ;

L'objectif de cette présentation est de permettre aux participants à cet atelier d'appréhender les opportunités et la synergie qui existe entre ce projet et le développement du tourisme dans le complexe WAPO.

### **2.1.1.4. Plan d'action de l'UEMOA /OMT de Formation Touristique et Hôtellerie**

Cette présentation a été faite par M. DIASSO Gustave, Directeur du Tourisme de l'UEMOA. Elle fait suite à sa première présentation relative à la politique commune du tourisme au sein de l'UEMOA. Cette présentation fait le point d'une étude sur un plan d'action pour la mise en œuvre de la formation touristique et en hôtellerie et les actions prioritaires retenues à court et moyen terme pour le renforcement des capacités des acteurs touristiques tant du public que du privé en vue de l'amélioration qualitative des offres de services dans l'espace à l'horizon 2020.

Quatre (4) points ont été abordés au cours de Cette présentation à savoir :

1. Contexte de l'étude ;
2. Objectifs ;
3. Principales conclusions de l'étude ;
4. Actions à mener.

L'objectif de cette communication est de permettre aux participants d'appréhender le niveau de mise en œuvre du plan d'action de la formation touristique et en hôtellerie et les actions prioritaires retenues à court et moyen terme pour le renforcement des capacités des acteurs touristiques tant du public que du privé.



### **2.1.1.5. Présentation du Plan d'action du Projet Régional du Développement du Tourisme dans un réseau d'aires protégées transfrontalières en Afrique de l'ouest sous l'égide de l'OMT**

Cette communication a été présentée par M. SAKO Mohamed, Coordonnateur du Projet OMT, sur le développement durable du tourisme dans un réseau des parcs transfrontaliers et aires protégées en Afrique de l'Ouest.

Le projet est bâti autour de huit (8) axes stratégiques et vingt et neuf (29) activités ciblées au plan opérationnel.

En guise de perspectives, ce projet vise entre autre à (1) renforcer le partenariat public-privé à travers les départements ministériels concernés par la gestion des aires protégées, (2) insérer les structures décentralisées dans la mise en œuvre du plan d'action, (3) développer des ressources internes (4) instaurer un partenariat avec les opérateurs touristiques et (5) impliquer les commission économiques sous-régionales dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre du projet.

L'objectif de cette présentation est de permettre aux participants de comprendre et d'analyser l'offre et les besoins quantitatifs actuelle de formation des acteurs du tourisme, dans les Etats de l'UEMOA selon les métiers et/ou sous-secteurs.

### **2.1.1.6. Tourisme Régional du WAP Flux touristique et Recettes**

Cette communication a été présentée par Dr Philipe Bouché, Coordonnateur Technique Régional (CTR) du PAPE. Elle est relative aux flux touristiques et aux recettes d'un tourisme régional au sein du complexe WAP.

La présentation a donné des informations quantitatives sur l'origine des touristes, les flux touristiques et une distribution spatiale des infrastructures d'accueil. Elle a également montré (1) l'existence de quelques opérateurs au Burkina, au Niger et au Bénin avec une capacité de 150 lits pour le Complexe WAP, (2) l'existence des routes au Benin et des efforts au Niger pour améliorer le réseau routier et le faible taux de fréquentation au niveau du parc W du Burkina Faso.

### **2.1.1.7. Programme écotourisme d'AFAUDEB**

Cette présentation a été faite conjointement par Isabelle BEDU, Alain LANKOANDE, et OUEDRAOGO Kassoum respectivement, Consultante en Tourisme, assistant en Tourisme du Programme écotourisme d'AFAUDEB, RONGEAD et INADES.

Les principales activités de l'Association Faune et Développement au Burkina Faso (AFAUDEB) ont été présentées à travers le programme écotourisme. Elles se résument comme suit : (1) élaboration d'une stratégie de développement de

l'écotourisme dans la région de l'Est, (2) diagnostic sur le terrain pour évaluer les sites touristiques existants, (3) création de sites d'écotourisme et (4) création d'outils de suivi-évaluation.

M. LANKOANDE Alain a complété cette présentation par des informations sur les circuits d'écotourisme identifiés par AFAUDEB à savoir « un week-end dans la Kompienga », la « découverte de la Tapoa », « la boucle de l'Est », « la découverte de la Pendiari » et « la découverte du Gourma ».

Quant à M. OUEDRAOGO Kassoum, il a dans une brève intervention, indiqué que l'écotourisme à la périphérie du complexe WAPO fait aussi l'objet d'un projet porté à la fois par le (RONGEAD) et (INADES) Formation Burkina dans le cadre de la composante 3 du PAPE.

L'objectif de ce projet est d'intégrer les besoins socio-économiques des populations riveraines du complexe pour une meilleure conservation de la nature en Afrique de l'Ouest à travers quatre (4) grandes activités à savoir :

1. La création d'un produit écotouristique le long de la falaise du Gobnangou, entre le Parc Régional W du Burkina et le Réserve d'Arly ;
2. La promotion marketing pour une meilleure visibilité de l'offre écotouristique ;
3. La dynamisation des sous-secteurs économiques locaux et leur intégration à l'offre écotouristique.
4. La promotion d'un dialogue social entre autorités et populations locales.

M. OUEDRAOGO a aussi mentionné que dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet, un travail en synergie est fait avec AFAUDEB pour minimiser les redondances au nom du principe de complémentarité de l'UEMOA. A cet effet, un diagnostic terrain sera bientôt conduit pour cibler les actions pertinentes à mettre en œuvre afin d'optimiser les bénéfices pour les populations riveraines du complexe.

#### **2.1.1.8. Problématiques du tourisme dans les Aires Protégées, Leçons de Nazinga et d'ailleurs**

Cette communication a été faite par M. Clarck LUNGENN, Directeur du Centre pour le Développement de la Production Faunique (CDDPF). Elle est axée sur dix (10) principaux points suivants :

1. Quelques particularités importantes des Aires Protégées dans les savanes soudano-guinéennes en Afrique de l'Ouest ;

2. Impact de la tendance climatique sur un réseau de points d'eau permanents :  
Cas des points d'eau dans le complexe d'Arly ;
3. Démonstration de la mise en œuvre de la « gestion essentielle » dans la  
Concession de Grande Chasse de Konkomburi ;
4. Influence de la ZICOM sur la Productivité du Complexe Arly ;
5. Importance du tourisme pour la gestion durable des AP ;
6. Conditions pour la gestion des AP en 2014 ;
7. Cadre stratégique pour la gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ;
8. Gestion essentielle d'une aire à vocation production faunique ;
9. faisabilité commerciale et les impacts socioéconomiques des concessions  
touristiques avec proposition à titre d'exemple comme le Parc Régional W ;
10. Importance du style des infrastructures touristiques et de la qualité de  
prestations.

L'objectif de cette présentation est de mettre en exergue, la problématique de la gestion durable et de la valorisation des AP du WAPO en matière de tourisme de vision et du tourisme cynégétique.

### **2.1.2. Points de discussion et d'échanges**

A l'issue des différentes interventions, les participants ont soulevé des préoccupations majeures suivantes :

- le cadre institutionnel du projet de l'OMT ;
- le lien qui existe en matière d'aires protégées entre les experts de l'UEMOA et les gestionnaires d'aires protégées sur le terrain ;
- Le niveau de prises en compte des communautés locales dans les différentes interventions du PAPE ;
- Existence de données chiffrées précises sur l'évolution des flux touristiques dans le Complexe WAPO ;
- les mesures prises vis-à-vis de l'insécurité pour la promotion du tourisme dans le complexe WAPO ;
- l'état actuel du tourisme au sein du complexe WAPO ;
- Comment améliorer le tourisme à l'intérieur et autour du complexe WAPO ?
- synergies entre les départements ministériels chargés de tourisme et ceux en charge de l'environnement ;
- les mesures d'accompagnement de l'UEMOA dans la mise en œuvre des actions au niveau de chaque pays ;

- les pays impliqués dans le cadre du projet de l'OMT ;
- les mesures prises pour la mise en place d'un visa commun pour tous les touristes dans le Complexe WAPO ;
- état des lieux sur les opérateurs touristiques dans Complexe WAPO ;
- Comment s'y prendre pour capitaliser les différentes interventions passées au sein du Complexe WAP ?
- Priorisation des axes stratégiques présentés dans le cadre du projet sous régional PRD TOUR et prise en compte de la recherche ;
- la mise en œuvre concrète du projet de l'OMT sur le terrain ?
- les Difficultés liés à la mise en œuvre du projet sur l'écotourisme de AFAUDEB ?
- Comment faire pour mieux impliquer les populations riveraines afin d'optimiser les bénéfices ?
- Est-ce qu'il existe des statistiques qui permettent d'estimer l'impact socio-économique de nos les bénéfices de nos interventions pour les populations riveraines ?

## **2.2. Travaux de la deuxième journée**

Les travaux de la deuxième journée de l'Atelier régional sur le développement du tourisme dans le Complexe WAPO se sont poursuivis conformément au programme adopté.

Le rapport de synthèse de la première journée a été présenté à la plénière mais compte tenu du retard accusé dans le déroulement du programme, le débat sur ce rapport en vue de son adoption a été reportée à l'étape de la lecture et adoption du rapport de la 2<sup>ème</sup> journée.

Après une brève explication du Président du Présidium sur la suite du programme de la journée qui sera essentiellement consacrée aux travaux de groupes, les participants ont été répartis en deux (2) groupes de travail afin de discuter plus en détail sur deux (2) principales thématiques.

Le groupe 1 est chargé d'élaborer une Feuille de route d'opérationnalisation des actions dans le cadre de la politique commune du tourisme et du PRD TOUR dans le Complexe WAPO.

Le groupe 2 est chargé de revoir les fiches de projets OMT qui seront mise en œuvre.

Pour ce faire, les Termes de Référence des deux groupes de travail élaborés ont été mis à leur disposition en vue de faciliter une bonne conduite des travaux de groupe. Aussi, un (1) modérateur averti a été désigné pour chacun des groupes afin d'encadrer, canaliser et apporter des éclaircissements sur certaines préoccupations qui viendraient à être soulevées.

Ainsi, en ce qui concerne le groupe 1, il devra faire des analyses et mener des réflexions sur la situation actuelle du tourisme dans le complexe WAPO afin d'élaborer une feuille de route pour une opérationnalisation des actions concrètes sur le complexe WAPO dans le cadre du Projet OMT, de la politique commune du tourisme et du PRD TOUR.

Les exposés introductifs présentés par les experts en la matière et les échanges en plénière seront utilisés comme documents de base pour les travaux de ce groupe. Il s'agit de: (i) thématique 1 : Développement du Tourisme dans le complexe WAPO en lien avec la PCAE et la PCT / PRD TOUR ; (ii) thématique 2 : Programme OMT : historique, état d'avancement ; (iii) thématique 3 : Besoins de renforcement des capacités pour développer le tourisme dans la sous-région (étude OMT-UEMOA) ; (iv) thématique 4 : Plan d'actions du Projet de développement durable du tourisme dans un réseau de parcs transfrontaliers et aires protégées en Afrique de l'ouest dans le complexe WAPO,

Cette feuille de route mentionnera également le partage des rôles et déterminera les chefs de file pour chaque activité. Le document entrant dans le cadre du programme OMT et celui relatif à la détermination du besoin de renforcement des capacités pour développer le tourisme dans la sous-région (étude OMT-UEMOA) devraient servir comme référence.

Pour ce qui concerne le groupe 2, il s'agira de revoir les fiches de projets à partir des exposés introductifs présentés par les experts en la matière et des échanges en plénière sur les quatre (4) thématiques précitées. Les participants devraient prendre en compte les analyses et les réflexions faites sur la situation actuelle du tourisme dans le complexe WAPO afin d'élaborer ou de mettre à jour les fiches de projets dans le cadre du Programme de l'OMT « *Tourisme durable dans les AP transfrontaliers en Afrique de l'Ouest* » et des actions prévues par le PAPE en tenant compte de la politique commune du tourisme et du PRD TOUR.

En outre, des recommandations devront être également formulées par chaque groupe pour une meilleure mise en œuvre de la feuille de route et des projets retenus.

### **2.3. Travaux de la Troisième journée**

Les activités de l'atelier régional sur le développement du tourisme dans le Complexe WAPO comptant pour la troisième journée se sont poursuivies par les travaux de groupe et leur restitution en plénière.

En effet, les différents rapporteurs de groupes ont présenté les résultats de leurs travaux. Ces derniers ont été amendés la plénière après des discussions et échanges.

#### **2.3.1. Résultats des travaux du Groupe 1**

Composé de dix (10) membres, le groupe 1 a été dirigé par un présidium constitué de M. OUEDRAOGO Moumouni comme président, de M. KOUDANOU Messanh rapporteur et de M. SALIFOU Mahamadou comme modérateur.

Le groupe a pour objectif d'élaborer, premièrement à partir des exposés des quatre thématiques, une feuille de route d'opérationnalisation des actions concrètes sur le complexe WAPO dans le cadre du projet OMT de la politique commune du tourisme et du PRD TOUR tout en responsabilisant les différents acteurs et parties prenantes.

Deuxièmement, faire ressortir les recommandations pour une meilleure mise en application de la feuille de route.

Le groupe a retenu comme méthodologie de travail de présenter les résultats dans un tableau présentant les contraintes et les actions à élaborer.

Tableau 1. Axes stratégiques et mise en œuvre du plan d'actions

Axes stratégiques	Contraintes	Actions	Responsables	Rôle	Recommandations	Chronogramme		
						court	moyen	long
Aires Protégées	Offre touristique faible	Aménagement et mise en valeur des sites d'intérêt touristiques	Acteurs tourisme et environnement, secteur privé, Etats, gestionnaires des AP, Armées, Police, douanes, juges, Associations, collectivités, Guides, chasseurs, concessionnaires, transporteurs, UEMOA/CEDAO, PTF (OMT, UE, UICN, GEF, PNUD, ONGs, AWF, AFAUDEB, ECOBENIN, COGEZOH, OKRAID, WANGO, Tropic voyage, Pacific tour, aventure, touristes, entreprises BTP, populations locales, artistes et artisans, ...		<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration et mise en œuvre de projets en faveur du secteur touristique dans les AP</li> <li>Mise en place d'un système de suivi-évaluation des produits touristiques</li> </ul>	x	x	
		Définition et création des circuits touristiques nationaux et transfrontaliers	Acteurs tourisme, secteur privé, Etats, gestionnaires des AP/UEMOA / CEDEAO, PTF			x	x	
		Identification et diversification des produits touristiques				x	x	x
		Mise à niveau du parc de réceptifs				x	x	x

		Ecomusée, maison des aires protégées au national et régional				x	x	x
	insuffisance de professionnalisme des acteurs	Renforcement des capacités des acteurs (guides, operateurs, agences, hôteliers, etc)			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de plans d'actions pour le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du tourisme, des gestionnaires des aires protégées et des acteurs locaux</li> </ul>	x	x	x
	insuffisance des infrastructures et des voies d'accès	Aménagement et réhabilitation des infrastructures et des équipements			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation des ressources financières conséquentes pour la réhabilitation et la réalisation des infrastructures et l'acquisition d'équipement pour une meilleure valorisation du potentiel touristique du complexe WAPO</li> </ul>	x	x	
		Création et mise en place de nouvelles infrastructures				x	x	x
		Meilleure prise en compte dans les plans d'aménagement et plans d'affaires					x	x
		Mobilisation des investissements					x	x
	insuffisance de circuits intégrés nationaux et transfrontaliers	Définition et création des circuits touristiques nationaux et transfrontaliers			<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'accords et traités harmonisés en faveur d'une meilleure circulation des touristes</li> <li>Uniformiser dans un délai raisonnable le système de taxation dans le cadre d'un tourisme régional répondant à la politique</li> </ul>	x	x	x



					d'intégration de l'UEMOA et de la CEDEAO			
		Harmonisation des accords, de la réglementation, des tarifs					x	x
		Facilitation de l'accès aux visas d'entrée				x	x	x
	insuffisance de prise en compte du concept d'écotourisme et développement durable dans les aires protégées	Prise en compte du concept du tourisme durable dans les politiques stratégiques et plans d'actions			<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer une charte sur l'écotourisme à l'échelle du WAPO prenant en compte les spécificités du complexe WAPO et du tourisme durable</li> </ul>		x	x
		élaboration et mise en œuvre des PDC, plans d'action tourisme, PAG et plan d'affaire				x	x	
		Elaboration et mise en œuvre de programmes de sensibilisation ciblés				x	x	x
		Elaboration d'une charte du tourisme sur le complexe WAPO					x	x
	faible gouvernance dans l'administration de la gestion des aires protégées	Affectation du personnel en qualité et en quantité			<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir des organigrammes adaptés et mettre en place des structures fonctionnelles en mesure de prendre en charge la gestion des aires protégées et de la valorisation du potentiel touristique des AP</li> </ul>	x	x	x
		Dotation en moyens matériels et financiers				x	x	
		Conception et mise en place de structures adéquates de gestion					x	x

	insuffisance de promotion touristique des aires protégées	Conception et mise en œuvre de plan de communication sur les aires protégées			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication adapté se basant sur la promotion touristique des AP, la régionalité, la participation aux salons et foires internationaux, IEC,</li> <li>• Mettre en œuvre le Schéma Directeur basé sur les PAG, les Plans d'affaires, les PCD dans le cadre de la promotion touristique des AP du WAPO</li> </ul>		x	x
		Marketing/lobbying				x	x	x
		Promotion de la régionalité						
		Promotion et participation aux foires et salons nationaux et internationaux					x	x
		Promotion des labels MAB/UNESCO/RAMSAR						
	insuffisance de la valorisation du patrimoine culturel	Elaboration de brochures sur la valorisation culturelle			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager des actions en faveur de la valorisation du patrimoine culturel, des savoirs et savoir faire locaux, en lien avec la régionalité et la durabilité</li> </ul>			
		Promotion des valeurs socio-culturelles (festivals, artisanats, danses, etc)						
	insuffisance de cadre de concertation entre les administration	Création d'un cadre de concertation pour la gestion des aires protégées			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de cadre de concertation prenant en compte la synergie des actions dans le cadre des politiques</li> </ul>			

	S				d'intégration de L'UEMOA et de la CEDEAO			
		Implications du secteur du tourisme aux rencontres de concertation						
		Mise en place de cadres de concertation fédérateurs en charge du développement du tourisme						
	insécurité / conflits	Surveillance et Lutte contre le braconnage, la transhumance, ...			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un mécanisme de prévention et de gestion des conflits à l'échelle du wapo impliquant l'ensemble des acteurs concernés</li> <li>• Mise en place d'un cadre de coordination de lutte contre l'insécurité, le braconnage, le trafic pouvant assurer la quiétude des acteurs et des activités dans le complexe WAPO</li> </ul>			
		Lutte contre l'insécurité						
		Mise en place de mécanisme de prévention et gestion des conflits						
	absence de mécanisme de financement durable	Fund raising, lobbying, création de fondation pour le financement de la conservation et du tourisme			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabiliser davantage l'UEMOA et la CEDEAO pour la mobilisation urgente des ressources financières en faveur de la mise en œuvre des projets élaborés en lien avec le financement des AP et du</li> </ul>			

					<p>tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la mise en place de mécanisme de financement durable et l'accès aux ressources des fonds existants à l'UEMOA (FAIR, FDRA) et à la CEDEAO (FDA)</li> </ul>			
		Mobilisation des ressources internes						
	absence de partage équitable des retombées financière	affectation des ressources générées a la gestion des aires protégées et au développement locale			<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une étude d'évaluation des retombées liées à l'activité touristique et de partage des coûts et bénéfices</li> </ul>			
	manque d'investissement et insuffisance de mise en valeur	mobilisation du secteur prive dans l'investissement en faveur du tourisme dans les aires protégées			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les opérateurs nationaux et internationaux dans le cadre du partenariat public –privé impliquant les états en faveur des investissements lourds (routes, aérodromes, structures d'accueil, aménagements, etc</li> </ul>			
		organisation de table ronde investisseurs bailleurs						
		adoption de mesures incitatives en faveur de l'investissement dans le tourisme						
	faible implication des populations dans la filière touristique	diversification des produits touristiques impliquant les populations						

		appui a la valorisation des savoirs faires traditionnels et des métiers d'origine des populations des zones d'accueil						
	faible couts des safaris	réévaluation du système de taxation (entrée parc, chasse) et mise en place de tarifs compétitifs dans le WAPO			<ul style="list-style-type: none"> <li>Rehausser le niveau des taxes en vue d'une meilleure valorisation des produits touristiques sans incidence négative sur le flux touristique</li> </ul>			
		amélioration de l'offre touristique en termes de prestations, infrastructures, accessibilité ?						
	insuffisance dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement et de plan d'affaire	Elaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement et plans d'affaire			<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte des besoins en termes de d'aménagement touristique dans les PAG et de promotion touristique dans les plans d'affaire</li> </ul>			
		Financement des PAG et PA						
		Suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans d'aménagement et d'affaires						
	absence de marketing social	Etude marketing social			<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte du marketing social dans l'élaboration des plans de communication intégrant la promotion du tourisme dans les AP</li> </ul>			
		Plan d'actions marketing et financement						
	inadéquation et insuffisance des réceptif	Renforcer la qualité des infrastructures d'accueil existantes			-			

	d'accueil							
		Créer de nouvelles infrastructures tenant compte de l'architecture local et intégrant l'environnement						
	faiblesse dans la prise en compte de la valeur économique financière des aires protégées dans les politiques de développement économique	Etude sur la contribution économique et financière des aires protégées dans l'économie			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude sur la contribution économique et financière des aires protégées dans l'économie nationale</li> <li>• Prise en compte des résultats dans les politiques et stratégies de développement du tourisme</li> </ul>			
		Prise en compte des résultats d'étude dans les évaluations économiques et financières						
	la demande touristique est faible	Mise en place de stratégie de promotions touristiques en faveur de la clientèle locale			Diversification de l'offre touristique et amélioration de l'accessibilité aux sites touristique en faveur de la clientèle locale			
		Améliorer l'accessibilité dans les aires protégées et réévaluer le système de taxation en faveur de la clientèle						
	Faiblesse du partenariat public-Privé	Cadre de concertation public-privé			Mise en place de cadre de concertation public-privé en intégrant les communautés locales dans le cadre d'un tourisme durable			
		Partenariat PP						
		Elaboration et mise en œuvre des initiatives dans le cadre du partenariat PP						

	Absence de mécanisme de recueil et de traitement de données liés aux activités touristiques à l'échelle du complexe WAPO	Mise en place d'une base de données à référence régionale			<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les états et des acteurs du tourisme à favoriser l'accès à l'information liée aux flux et recettes touristiques</li><li>• Mise en place d'un dispositif de collecte, de traitement et de partage des informations et des données sur les activités touristiques</li></ul>			
--	--	---	--	--	--	--	--	--

### 2.3.2. Résultats des travaux du Groupe 2

Le groupe 2 a été composé d'une vingtaine de membres présidés par Mme ..., rapporteur M.OUEDRAOGO Kassoum et modérateur M. SAKHO Mohamed.

Il avait pour objectif d'élaborer ou de revoir les fiches de projets qui seront mise en œuvre dans le cadre du Programme de l'OMT.

Les résultats des travaux de ce groupe ont été également consignés dans le tableau suivant :

Axes Stratégiques	Actions proposées	Recommandation	Acteurs responsables	Sources de financement
Problématique biodiversité	Harmoniser les statuts, la réglementation, les procédures et le cadre institutionnel ;  Renforcer les capacités des acteurs de la conservation		A compléter	A compléter
Infrastructures	Renforcer les infrastructures publiques et les points d'eau à l'intérieur et dans la périphérie des AP du complexe WAPO  Accompagner les opérateurs pour la prise en compte des énergies renouvelables  Renforcer et développer des infrastructures sanitaires	Prise en compte par les politiques nationales et régionales des besoins en matière d'énergie, d'eau, de santé dans le complexe WAPO		
Facilitation des investissements privés	Mettre en place un fond d'investissement et un fond de garantie		UEMOA, CEDEAO	
Elaboration du produit	Aménager et installer des postes d'accueil et d'information au niveau du complexe ;  Elaborer et mettre aux normes une signalétique touristique ;  Mettre en place un mécanisme d'accompagnement du privé pour développer le transport. Encourager le développement des moyens de transport durables à l'intérieur des parcs du complexe ;  Renforcer les capacités des guides locaux pour fournir des informations de qualité aux visiteurs.			
Lutte contre la pauvreté	Intensifier l'agriculture et l'élevage dans la périphérie ;  Former, encadrer et organiser les communautés locales dans la filière artisanale ;	Développer des infrastructures sociocommunautaires de base au profit des populations riveraines du complexe WAPO		



	<p>Mettra en place des boutiques de vente d'objets d'art sur des sites spécifiques ;</p> <p>Valoriser le patrimoine culturel (matériel et immatériel) ;</p>			
Marketing et promotion	<p>Accompagner l'élaboration de packages ;</p> <p>Soutenir la création de nouveaux circuits ;</p> <p>Elaborer et mettre en œuvre une stratégie marketing et de communication.</p>			
Cadre juridique et de gouvernance	<p>Harmoniser les procédures administratives et de gestion du complexe WAPO ;</p> <p>Mettre en place une structure régionale permanente et autonome pour gérer le complexe ;</p>	<p>accélérer la mise en place de la structure régionale</p> <p>créer une fondation pour appuyer la gestion du complexe</p>		

## 2.4. Recommandations de l'atelier

A l'issue des échanges et débats qu'il y a eu lors des présentations, et pour la mise en œuvre effective des actions retenus et des fiches de projets validés, les participants à l'atelier régional sur le développement du tourisme ont formulé les recommandations suivantes :

1. Créer un cadre permanent d'échange entre les acteurs du tourisme et de la conservation des AP aux niveaux local, national et régional dans les espaces UEMOA et CEDEAO (UEMOA) ;
2. Faire un lobbying international en direction des partenaires accompagnant le Projet OMT au regard de avancées notables enregistrés par le WAPO (UEMOA) ;
3. Accorder une attention plus accrue au développement du tourisme dans les AP pour contrer le braconnage et les autres pressions anthropiques tels que l'agriculture, les mines, l'élevage, la transhumance, les infrastructures de transport etc (Etats);
4. Accorder une priorité aux schémas nationaux et régionaux d'aménagement du territoire, à la conservation, à l'aménagement des pistes et points d'eaux dans les AP ;
5. Accorder une priorité à la lutte anti-braconnage, la sécurité, la lutte contre le trafic des produits de la faune et de la flore, la prévention des conflits comme moyen de développer le secteur du tourisme dans les AP contribuant à la mise en valeur de ces

- Aires Protégées et à la contribution au développement économique de la sous-région ; (Etats, UEMOA)
6. Créer un fonds spécifique régional pour l'Environnement et le Tourisme pour la mise en œuvre du PRD TOUR) ;
  7. Effectuer un plaidoyer pour faire remonter au niveau des Chef d'Etats l'importance du couplage Tourisme et Aires protégées (AP) pour la sous-région ;
  8. Accorder une attention particulier /une volonté particulière des Etats sur le développement des Partenariats privé-public (PPP) pour avancer plus vite avec ces partenaires privés dans le développement de ce couplage (tourisme et aires protégées) ;
  9. Apporter un appui dans l'élaboration des contrats de concessionnaires (de concession touristique). Le contrôle effectif de qualité assuré par les Etats dans la mise en œuvre de ces contrats nécessite une attention particulière ;
  10. Faire un plaidoyer auprès de l'UEMOA pour mettre en œuvre des règlements permettant d'attirer l'investissement dans le développement du Tourisme lié aux AP ;
  11. Harmoniser une coordination des approches unifiées autour du complexe WAPO, vers l'extérieur/le monde entier, au lieu des actions par les pays isolés. Ceci pour mieux faire valoir l'importance du complexe et de la régionalité. Le PAPE et l'UEMOA aidera dans la mise en œuvre de ceci (visibilité – site web – affiches, dépliants, films, publiereportages, ..., préparation des équipes qui sont les délégués envoyés par la zone vers les congrès et salons internationaux) ;
  12. Partager les documents et budgets du Conseil Ministériel concernant l'action PAPE avec celui des Ministres chargé du Tourisme et vice versa ;
  13. Faire du lobbying dans chacun des pays concernés pour qu'une plus grande attention soit prise sur l'intérêt des aires protégées comme pôle de développement économique (1 emploi direct dans le tourisme génère 10 emplois indirect, d'après l'OMT) ;
  14. Consolider, résumer, partager et diffuser annuellement les chiffres concernant le tourisme (nombre, qualité, origine, durée passé, type, contribution dans l'économie, etc...) par l'UEMOA;
  15. Faire un plaidoyer auprès de l'UEMOA pour la mise en application rapide du visa unique de l'espace et pour appuyer les Etats à rendre l'obtention du visa accessible au niveau des Etats concernés et à assurer son opérationnalisation dans l'espace pour faciliter la mobilité des touristes au sein du complexe WAPO ;
  16. Faire un plaidoyer auprès de l'UEMOA pour harmonisation de la démarche touristique (prix d'entrées, guides, circuits, normes, labels, charte, éco- citoyenneté,

- supports et matériels de promotion etc.) à mentionner dans le cadre de l'accord quadripartite en voie de préparation ;
17. Faire un plaidoyer auprès de l'UEMOA pour mettre en place une concertation entre les Etats et l'UEMOA/CEDEAO afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté en proximité des AP et de développer des actions de développement d'agriculture et d'élevage durables, de santé, de développement de l'enseignement, de l'accès l'eau et à l'électricité et de désenclavement dans la périphérie des AP du complexe WAPO ;
  18. Faire un plaidoyer auprès de l'UEMOA pour ramener les Etats à soutenir activement le processus du classement au patrimoine mondial du complexe en cours et qui devra avancer et à encourager la maintenance des autres labels (MAB, RAMSAR);
  19. Encourager la diversification du paquetage du tourisme doivent être étudiées (visite pédestres, à dos d'éléphant, de pêche, en VTT, etc.) ;
  20. Encourager une large campagne (IEC) pour démontrer aux populations les impacts positifs du tourisme dans la zone (assurant la protection sociale des touristes, créant de l'emploi) ;
  21. Encourager une taxation environnementale sur toutes les entreprises utilisant les logos de l'environnement (girafe ou éléphant par exemple) pour le développement du tourisme ;
  22. Encourager la promotion considérable du tourisme cynégétique basé sur des règles scientifiques à élaborer et à faire valider voire adopter par l'UEMOA et la création de ranch fauniques dans l'espace ;
  23. Travailler à redynamiser les cellules nationales et développer des synergies au niveau des interventions pour le tourisme dans le complexe WAPO ;
  24. Mettre en place un projet pilote pour tester la stratégie de renforcement des capacités de l'UEMOA et des bourses pour les formations diplômantes dans le cadre du tourisme ;
  25. Mieux impliquer à l'avenir le secteur privé et les acteurs communautaires dans de tels cadres de concertation ;
  26. Mettre en place des cadres de concertation réguliers présidé par les ministres en charge du tourisme et de l'environnement pour optimiser les synergies et les complémentarités ;
  27. Elaborer des plans de Gestion et créer des comités de gestion en vue d'optimiser les bénéfices pour les populations locales Pour les Aires Protégées au Togo ;
  28. Créer une fondation pour accompagner les actions du complexe WAPO ;

29. Responsabiliser l'UEMOA et la CEDEAO pour la mobilisation des ressources conséquentes en faveur de la mise en œuvre des projets élaborés en lien avec le financement des AP et du tourisme ;
30. Réaliser une étude d'évaluation des retombées liées à l'activité touristique et de partage des coûts et bénéfices ;
31. Mobiliser les opérateurs nationaux et internationaux dans le cadre du partenariat public –privé impliquant les états en faveur des investissements lourds (routes, aéroports, structures d'accueil, aménagements, etc) ;
32. Rehausser le niveau des taxes en vue d'une meilleure valorisation des produits touristiques sans incidence négative sur le flux touristique ;
33. Prise en compte du marketing social en compte du marketing social dans l'élaboration des plans de communication intégrant la promotion du tourisme dans les AP ;
34. Etudes sur la contribution Etude sur la contribution économique et financière des aires protégées dans l'économie nationale.

### **III. Leçons apprises**

Au terme de cet atelier régional sur le développement du tourisme dans le complexe WAPO, un certain nombre d'enseignements ont été tirés.

Cet atelier a vu la participation effective des principaux acteurs concernés par la problématique d'exploitation touristique dans les Aires Protégées (AP) du complexe WAPO. Il s'agit notamment de l'UEMOA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Européenne (UE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les Représentants des administrations nationales en charge des Aires Protégées (AP) et du tourisme du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, et du Togo, les Responsables Régionaux et Nationaux du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE), les représentants des professionnels du Tourisme et de l'hôtellerie de ces quatre (4) pays, les représentants des projets et programmes et ONG qui interviennent dans cet espace. Cet atelier a permis également de rapprocher les positions des gestionnaires pourvoyeurs de l'écotourisme aux exploitants de cette ressource qui sont les professionnels du Tourisme et de l'hôtellerie de cet espace. Les participants ont beaucoup apprécié ce pas important qui vient d'être franchi dans l'intégration des

principaux acteurs du tourisme, la synergie qui puisse exister dans la dynamique régionale pour la conservation des Aires Protégées du Complexe WAPO sous l'égide de l'UEMOA.

Cet atelier a permis aussi aux participants d'appréhender la politique régional du tourisme portée par l'UEMOA, son imbrication et son impact sur le développement du tourisme dans le complexe WAPO et sa périphérie à travers notamment la mise en œuvre des Projets régionaux pour le développement du tourisme dans les Aires Protégées.

Cet atelier a enfin, permis aux participants d'appréhender, la problématique de la gestion durable et de la valorisation des AP du WAPO en matière de tourisme de vision et du tourisme cynégétique.

Une Feuille de route d'opérationnalisation des actions dans le cadre de la politique commune du tourisme et du PRD TOUR au niveau du Complexe WAPO responsabilisant les différents acteurs et les parties prenantes a été élaborée.

Des fiches de projets OMT ont été conçues à partir des exposés introductifs présentés en plénière par les experts et les échanges qui s'en ont suivi.

## **CONCLUSION**

L'atelier régional sur le développement du tourisme dans le Complexe des Parcs "W", d'Arly, Pendjari et Oti-Mandouri Kéran (WAPO) et sa périphérie tenu à Ouagadougou du 5 au 7 février 2014 a regroupé une trentaine de participants venus du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo.

Cet atelier a été organisé conjointement par le Bureau de Coordination Générale (BCG) du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE), le Projet OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) de «développement du tourisme durable dans les Aires Protégées de la région Ouest-africaine» et les Départements en charge de l'Environnement et du Tourisme de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Premier du genre à être organisé dans l'espace WAPO sur des thématiques centrées sur le tourisme dans les Aires Protégées, l'atelier de Ouagadougou a permis aux professionnels du Tourisme et de l'hôtellerie et les gestions des Aires Protégées de se mettre ensemble pour discuter du capital touristique que constituent les AP et des opportunités de valoriser cette offre. Cet atelier a permis aussi aux participants

d'engager des réflexions sur la mobilisation des visiteurs nationaux pour palier à l'absence des visiteurs du nord consécutif aux défis sécuritaires auxquels la Région Sahélienne est confrontée depuis quelques années.

Des résultats probants ont été enregistrés à l'issue de ces trois (3) journées de travail qu'a duré l'atelier. Les participants ont abouti en effet, à l'élaboration d'une Feuille de route d'opérationnalisation des actions dans le cadre de la politique commune du tourisme et du PRD TOUR au niveau du Complexe WAPO responsabilisant les différents acteurs et les parties prenantes. Des fiches de projets OMT ont également été élaborées par les participants.

Des recommandations ont enfin été formulées par les participants à l'endroit des partenaires techniques et financiers, du PAPE, de l'UEMOA et des Etats pour le suivi et la mise en œuvre des principales décisions prises lors de cet atelier.